

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 18-CAP-07

Procès-verbal de l'**assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive **le mercredi 4 juillet 2018** 17 h, à la salle Vieux-Longueuil du centre administratif du Réseau situé au 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Monsieur Pierre Brodeur, président et maire de la Ville de Saint-Lambert
Monsieur Tommy Théberge, vice-président et conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Isabelle Bérubé, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté
Madame Monique Gagné, conseillère de la Ville de Brossard
Monsieur Jacques Lemire, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Robert Myles, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques E. Poitras, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville
Monsieur Jérôme Savaria-Carrière, représentant des usagers du transport régulier

N'a pu assister :

Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général
Maître Carole Cousineau, secrétaire corporative et conseillère juridique
Monsieur Daniel Jean, directeur Finances et trésorier

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 18-72

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jérôme Savaria-Carrière, appuyé par monsieur Jean-François Boivin :

« D'ADOPTER l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Ajout du point 7.1 Avenant n° 1 au contrat de travail du directeur général. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions du public

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Une personne demande à être entendue.

Monsieur Jean-Michel Laliberté, co-porte-parole de l'Association pour le Transport Collectif de la Rive-Sud : au sujet du terminus Longueuil.

3. **Adoption des procès-verbaux**

3.1 **RÉSOLUTION NUMÉRO 18-73**

Procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 7 juin 2018

Il est proposé par madame Nancy Decelles, appuyé par madame Magalie Queval :

« D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 7 juin 2018. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Dossiers - Mobilité durable**

4.1 **RÉSOLUTION NUMÉRO 18-74**

Gratuité sur les lignes 1 et 6 à l'occasion du « Festival Saint-Lambert en fête »

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil est le transporteur officiel du « Festival Saint-Lambert en fête ».

Il est proposé par monsieur Robert Myles, appuyé par monsieur Jean-François Boivin :

« D'OFFRIR un accès gratuit sur les lignes 1 et 6 du vendredi 24 août à 18 heures jusqu'à la fin du service le dimanche 26 août 2018 aux clients payant comptant ou avec des passages sur la carte OPUS ou SOLO sur présentation du coupon d'embarquement du « Festival Saint-Lambert en fête ».

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 **RÉSOLUTION NUMÉRO 18-75**

Gratuité sur les lignes 47 et 49 à l'occasion du « Festin culturel de Brossard »

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil est le transporteur officiel du « Festin culturel de Brossard ».

Il est proposé par madame Monique Gagné, appuyé par monsieur Jérôme Savaria-Carrière :

« D'OFFRIR un accès gratuit sur les lignes 47 et 49 du vendredi 10 août à 18 heures jusqu'à la fin du service le samedi 11 août 2018 aux clients payant comptant ou avec des passages sur la carte OPUS ou SOLO sur présentation du coupon d'embarquement du « Festin culturel de Brossard ».

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 **RÉSOLUTION NUMÉRO 18-76**

Renouvellement des ententes pour le transport des élèves des écoles secondaires de la Commission scolaire Marie-Victorin et de la Commission scolaire Riverside

Il est proposé par monsieur Jacques Lemire, appuyé par monsieur Jean-François Boivin :

« D'AUTORISER le directeur général à signer au nom du Réseau de transport de Longueuil, le renouvellement de l'entente annuelle avec la Commission scolaire Marie-Victorin afin d'établir les termes et conditions permettant aux élèves des écoles secondaires qui sont éligibles au transport scolaire et qui résident dans la zone RTL qu'elle a prédéterminée, d'utiliser à cette fin le service de transport en commun du RTL.

D'AUTORISER le directeur général à signer au nom du Réseau de transport de Longueuil, le renouvellement de l'entente annuelle avec la Commission scolaire Riverside afin d'établir les termes et conditions permettant aux élèves des écoles secondaires qui sont éligibles au transport scolaire et qui résident dans la zone RTL qu'elle a prédéterminée, d'utiliser à cette fin le service de transport en commun du RTL. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-77

Signature d'une entente avec la Ville de Boucherville – Addenda à l'entente relative à la mise en place de mesures préférentielles pour autobus sur le territoire de la ville de Boucherville

Il est proposé par madame Magalie Queval, appuyé par madame Nancy Decelles :

« D'APPROUVER l'addenda à l'entente relative à la mise en place de mesures préférentielles pour autobus sur le territoire de la ville de Boucherville soumise au conseil quant à l'ajout de précisions sur les modalités de paiement et certains engagements des parties.

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, cet addenda. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-78

Signature d'une entente avec la Ville de Boucherville – Entente relative à l'aménagement d'un stationnement incitatif sur le territoire de la ville de Boucherville

Il est proposé par madame Magalie Queval, appuyé par madame Isabelle Bérubé :

« D'APPROUVER l'entente à intervenir entre le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et la Ville de Boucherville relativement à l'aménagement d'un stationnement incitatif sur le territoire de la ville de Boucherville.

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, cette entente. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.6 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-79

Mandat confié à exo (Réseau de transport métropolitain) de procéder à un appel d'offres pour l'évaluation de la qualité du service à la billetterie du terminus Longueuil

CONSIDÉRANT QUE l'Autorité de transport métropolitain (ARTM) a décidé de confier au Réseau de transport de Longueuil (RTL) la gestion de la billetterie métropolitaine du terminus Longueuil, incluant la réalisation des services de client mystère et d'évaluation de la qualité du service à compter du 21 décembre 2018;

CONSIDÉRANT qu'aux termes de l'article 89 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), chaque société de transport a le pouvoir de mandater une personne morale de droit public afin d'entreprendre, en son nom et à l'occasion d'un achat unifié de matériel ou de service, toutes les démarches et procédures nécessaires afin de conclure les modalités d'une ou de plusieurs ententes;

CONSIDÉRANT QUE **exo**, constitué par la *Loi sur le Réseau de transport métropolitain* (RLRQ c. R-25.01) a également reçu de l'ARTM le mandat de gérer huit (8) billetteries métropolitaines.

Il est proposé par monsieur Robert Myles, appuyé par madame Isabelle Bérubé :

« DE MANDATER **exo** pour procéder à un appel d'offres pour un achat regroupé pour le mandat de « services de client mystère et d'évaluation de la qualité du service dans les billetteries métropolitaines », pour la billetterie située dans le terminus Longueuil, pour une période d'un (1) an du 21 décembre 2018 au

20 décembre 2019, assortie de deux (2) options permettant au RTL de prolonger pour une période supplémentaire pouvant aller jusqu'à deux (2) années additionnelles.

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, tout document nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.7 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-80

Octroi de contrat – Construction de plusieurs dalles d'abribus en béton sur le boulevard Taschereau entre les terminus Panama et Longueuil

Il est proposé par monsieur Jean-François Boivin, appuyé par monsieur Jacques E. Poitras :

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres P-18-018 – Construction de plusieurs dalles d'abribus en béton sur le boulevard Taschereau entre les terminus Panama et Longueuil, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme « SENTERRE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC. » aux prix unitaires soumis, pour un montant total estimé à 277 166,61 \$ (taxes et contingences incluses), conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Dossiers – Gestion durable des ressources**

5.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-81

Renouvellement de la convention collective des chauffeurs

Il est proposé par madame Isabelle Bérubé, appuyé par monsieur Tommy Théberge :

« D'APPROUVER la convention collective et les lettres d'entente conclues dans le cadre du renouvellement de la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3333 (chauffeurs), pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021.

D'AUTORISER le président et le directeur général à signer ladite convention collective ainsi que les documents y afférents. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-82

Plan d'effectifs 2018

Il est proposé par madame Monique Gagné, appuyé par monsieur Robert Myles :

« D'APPROUVER le plan d'effectifs des postes réguliers pour l'année 2018. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-83

Mandat à la Ville de Longueuil pour les services d'audit des états financiers du Réseau de transport de Longueuil (RTL) pour les exercices 2018-2022

Il est proposé par madame Nancy Decelles, appuyé par monsieur Jean-François Boivin :

« DE MANDATER la Ville de Longueuil pour procéder à un appel d'offres commun et pour adjuger le contrat au nom du RTL pour les services d'audit, incluant les

audits pour les états financiers du RTL, les états financiers pour le transport adapté et pour la subvention du programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) pour les années 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 et autoriser la secrétaire corporative à signer l'entente pour et au nom du RTL. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-84

Octroi de contrat – Services professionnels d'une firme d'ingénierie multidisciplinaire pour des projets d'infrastructures de bâtiments

Il est proposé par monsieur Jacques Lemire, appuyé par monsieur Robert Myles :

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres P18-017 – Services professionnels d'une firme d'ingénierie multidisciplinaire pour des projets d'infrastructures de bâtiments, au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme « BOUTHILLETTE PARIZEAU INC. » aux taux soumis, pour un montant total estimé à 240 389,73 \$ (taxes incluses) pour une période de douze (12) mois, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant par les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-85

Octroi de contrat – Décompte monnaie et argent papier

Il est proposé par monsieur Jacques Lemire, appuyé par monsieur Jonathan Savaria-Carrière :

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P18-008 – Décompte monnaie et argent papier, pour une durée de trois (3) ans à compter du 1^{er} août 2018, au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Société en commandite transport de valeurs Garda » aux prix unitaires soumis, pour un montant estimé à 252 423,10 \$, toutes taxes comprises, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-86

Dépôt – Rapport annuel 2017

« PRENDRE acte du dépôt du rapport annuel du Réseau de transport de Longueuil pour l'année 2017. »

5.7 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-87

Dépôt – Liste des chèques émis

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 25 mai au 20 juin 2018 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 11 813 051,45 \$. »

5.8 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-88

Dépôt – Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – mai 2018

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour le mois de mai 2018. »

6. Intervention des membres du conseil

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil d'administration interviennent à tour de rôle.

7. Affaires nouvelles

7.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-89

Avenant no 1 au contrat de travail du directeur général

Il est proposé par monsieur Jean-François Boivin, appuyé par madame Magalie Queval :

« D'APPROUVER l'avenant n^o 1 au contrat de travail du directeur général du Réseau de transport de Longueuil.

D'AUTORISER le Président à signer, pour et au nom du conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil, cet avenant. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÉSOLUTION NUMÉRO 18-90

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président, monsieur Pierre Brodeur, propose la levée de l'assemblée à 17 h 25. Il est appuyé par madame Nancy Decelles.

Pierre Brodeur
Président

Me Carole Cousineau
Secrétaire corporative